# LAC DU DER EN CHAMPAGNE

# VOS VACANCES NOUS TIENNENT À







# Au Lac du Der en Champagne : Votre sécurité, notre priorité

Les acteurs touristiques du Lac du Der en Champagne se mobilisent pour vous permettre d'organiser votre prochain séjour chez nous en toute tranquilité. Nous le savons, vous avez envie de profiter à nouveau de notre merveilleux lac et de respirer cet air de liberté que nous vous offrons après cette longue période de confinement. Afin de vous garantir une expérience optimale et d'assurer au mieux votre sécurité ainsi que celle de vos proches, nous respectons des protocoles sanitaires rigoureux sur l'ensemble de la destination.

### Votre accueil à l'Office de Tourisme

Nous sommes toujours présents pour vous informer et vous conseiller. Vous souhaitez connaître les établissements ouverts ou ce que vous pouvez faire au Lac du Der et ses environs après le confinement ? Notre équipe est là pour répondre à toutes vos questions.

Notre bureau d'accueil à Giffaumont-Champaubert (station nautique) est ouvert depuis le samedi 23 mai 2020. Vous pouvez bien évidemment continuer de <u>nous joindre par mail, téléphone</u> mais aussi depuis notre page Facebook Le Lac du Der en Champagne.

# Nos protocoles pour vous recevoir dans nos bureaux d'accueil



L'ensemble du personnel est équipé d'un masque et/ou d'une visière. Une vitre en plexiglas est également installée au comptoir d'accueil. Aussi, une affiche vous rappelant les précautions sanitaires à observer est visible à l'entrée de chaque bureau d'accueil. Le port du masque est obligatoire pour toute personne souhaitant entrer dans l'Office de Tourisme.



**Une solution hydroalcoolique** est mise à votre disposition dans nos espaces d'accueil. Notre équipe se désinfecte ou se lave les mains très fréquemment.



Nos comptoirs d'accueil sont desinfectés après chaque passage. Les zones sensibles sont desinfectées à intervalles réguliers.



Pratiquons la distanciation physique! Nous vous demandons d'observer un écart de minimum 1 mètre entre vous et les autres visiteurs. Du marquage au sol est appliqué dans nos espaces d'accueil pour vous aider à observer cette distance. Enfin, nous n'acceptons qu'un nombre limité de personnes dans les espaces d'accueil (1 à 3 personnes max.).

# Dans les structures de loisirs, d'hébergements, chez nos producteurs, etc.

De nombreuses structures peuvent vous accueillir depuis le début du déconfinement. Elles ont déployé les mesures nécessaires pour garantir au mieux votre sécurité. Leurs protocoles sanitaires sont en adéquation avec les exigences du gouvernement (<u>fiches métiers</u>). De même certaines structures peuvent bénéficier de l'aide et des consignes de leur fédération ou réseau national (ex : Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein-air, Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie, Fédération Nationale de la Pêche en France, Gîtes de France etc.).

# Exemples de protocoles par secteur d'activité (non exhaustif)



### Hébergements touristiques Gîtes, Hôtels, Campings, B&B...

Formation des équipes à la gestion du Covid-19 (protocoles de prise en charge des cas suspects, isolement, numéros d'urgence etc.)

Mise à disposition de solutions hydroalcooliques pour le personnel et les clients

Affichage rappel des gestes barrières

Dans les locations et campings : mise à disposition de produits ménagers virucides (javel etc.) avec consignes de nettoyage

Dans les hôtels et campings : personnel équipé d'un masque et/ou d'une visière et suivant un protocole d'hygiène précis

Pratique de la distanciation physique (pour le personnel et les clients). Réorganisation de l'accueil Check-in/Check-out avec marquage au sol

Dans les hôtels et campings : réorganisation ou fermeture des services, et des espaces de vie (salle de petits-déjeuners, salle de restaurant, bar, boutiques, piscines etc.). Programme d'animations adapté

Dans les hôtels, protocole de nettoyage des chambres et espaces d'accueil adapté

Dans les B&B : hôtes équipés de masques, réorganisation des services (plateaux-repas et petits-déjeuners en chambre...). Nettoyage et désinfection fréquents des zones sensibles

Réaménagement de l'hébergement. Retrait de certains objets de décoration et mobiliers, des revues, livres voire des jeux (jeux de société, jeux vidéo etc.) à disposition

**Rappel :** Des restrictions sont actuellement en vigueur concernant la capacité d'accueil des hébergements.



# Préparer mon séjour sereinement

Je me renseigne pour savoir si le lieu que je veux visiter, l'activité que je veux pratiquer ou l'hébergement dans lequel je souhaite séjourner est bien ouvert. Pour cela, je peux contacter directement les gérants ou le personnel des structures ou bien encore l'Office de Tourisme.

Je prends également connaissance, avant mon arrivée, de l'ensemble des mesures sanitaires déployées sur les lieux que je souhaite fréquenter.



# Équipements de loisirs et culturels Musées, parcs de loisirs ou à thème, activités...

Mise à disposition de solutions hydroalcooliques pour le personnel et les visiteurs

Affichage rappel des gestes barrières

Personnel des structures équipé d'un masque et/ ou d'une visière

Limitation du nombre de personnes pouvant accéder aux lieux, structures ou équipements en même temps : protocole de gestion des flux

Pour du matériel de loisirs : désinfection des équipements après chaque utilisation

Pour les lieux de visites : désinfection fréquente des zones sensibles

Pratique des règles de distanciation physique. Réorganisation de l'espace de visite ou des activités

 Mise en place du paiement par carte bancaire et sans contact ou via mobile si possible



# **Commerçants / Producteurs / Artisans**

Mise à disposition de solutions hydroalcooliques pour le personnel et les clients

Affichage rappel des gestes barrières

 Personnel des structures équipé d'un masque et/ ou d'une visière

Limitation du nombre de personnes pouvant accéder au magasin. Réaménagement de l'espace de vente. Pratique des règles de distanciation physiques. Protocole de gestion des flux

Désinfection régulière des zones sensibles. Limitation de l'utilisation des emballages plastiques

Développement de solutions alternatives comme le drive ou les livraisons. Pour les restaurants (encore fermés à ce jour), développement du take-away (plats à emporter)

Favoriser le paiement par carte bancaire et sans contact ou via mobile si possible

## Je suis en séjour au Lac du Der en Champagne, quelles précautions dois-je prendre?

### À l'Office de Tourisme



- Je prends connaissance des gestes barrières et des mesures de protection obligatoires affichés à l'extérieur du bâtiment.
  - Je vérifie que la capacité d'accueil de la structure n'est pas saturée : 3 personnes maximum à l'Office de Tourisme de la Station Nautique de Giffaumont-Champaubert, 2 personnes maximum dans les bureaux d'accueil de Saint-Dizier et Vitry-le-François et 1 personne au bureau d'accueil de Montier-en-Der (hors personnel d'accueil).
  - Si je viens avec des amis ou en famille, je fais en sorte qu'une seule personne de mon entourage ne rentre dans l'espace d'accueil afin de ne pas saturer la capacité d'accueil.
- Je porte obligatoirement un masque avant d'entrer et je me désinfecte les mains avec la solution hydroalcoolique mise à ma disposition.
- Je respecte les règles de distanciation physique à l'intérieur mais aussi dans la file d'attente à l'extérieur. Je respecte le sens de circulation et le marquage au sol.
- Si je désire acheter un produit dans la boutique, je fais directement appel à une conseillère en séjour.
- J'évite de toucher la documentation en présentation, je demande à la conseillère en séjour les brochures que je souhaite.



### Je me balade au lac

Je respecte les consignes de sécurité sanitaire spécifiques à chaque structure touristique. Je prends connaissance de ces consignes avant mon arrivée en contactant le gérant ou le personnel ou en consultant le site web ou les réseaux sociaux de l'établissement.

- ▶ Je ne jette pas mon masque par terre
- ► Les activités dites « statiques » sont interdites
- L'accès au plage est pour le moment interdit
- ▶ Les sanitaires sont fermés sauf les sanitaires automatiques situés à côté de l'Office de **Tourisme**

# CORONAVIRUS

Ce qu'il faut savoir



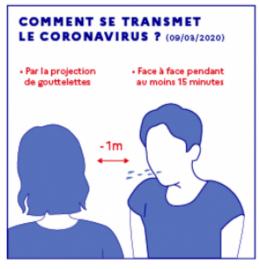
INFORMATIONS UTILES

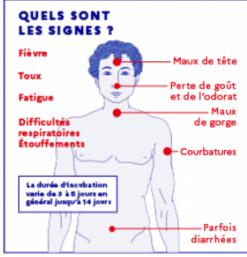


0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus







Retrouvez toutes les informations essentielles sur notre site web : www.lacduder.com

**COVID-19 : LES DERNIÈRES INFOS** 

